

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs de certaines feuilles d'aluminium originaires de la Fédération de Russie

(Réglementation antidumping)

[\(2020/C 436/09 du 17/12/2020\)](#)

En application du règlement d'exécution (UE) 2015/2385 de la Commission du 17 décembre 2015¹, un droit antidumping définitif a été institué sur les importations certaines feuilles d'aluminium originaires de la Fédération de Russie.

Aucune demande de réexamen dûment étayée n'ayant été déposée à la suite de la publication d'un avis d'expiration prochaine², l'attention des opérateurs est appelée sur l'expiration de cette mesure le 19 décembre 2020.

1 [JO L 332 du 18.12.2015](#)

2 [JO C 98 du 25.3.2020](#)